

12 mars 2001

E- 300 : la Banque de France intensifie son action d'information sur l'Euro

La Banque de France a mis en place un certain nombre d'actions et d'outils pour mieux préparer l'entrée de l'euro dans la vie quotidienne de nos concitoyens, qu'il s'agisse de l'euro fiduciaire (pièces et billets) ou scriptural (chèques, virements, cartes bancaires, TIP,...). Dernier en date de ces outils :l'ouverture, sur le site www.banque-france.fr, d'une nouvelle rubrique « l'euro pour tous » destinée aux particuliers comme aux professionnels. Par ailleurs, dans le cadre de la campagne d'information Euro 2002 de l'Eurosystème, la Banque de France a déjà réuni autour d'elle plus de cent Partenaires Officiels Euro.

• Ouverture d'une rubrique grand public « l'euro pour tous » sur le site www.banque-france.fr

Une rubrique « **l'euro pour tous** », destinée au grand public mais également aux professionnels, vient d'ouvrir sur le site de la Banque de France, <u>www.banque-france.fr</u>. Elle est accessible dès la page d'accueil et signalée par un logo spécifique.

Sept entrées ont été créées au sein de la rubrique, dont le code couleur correspond aux sept futurs billets en euros :

- « Questions ? Réponses » présente une centaine de questions et de réponses à destination des particuliers comme des professionnels. Outre 10 « questions clefs », on peut y trouver des informations sur l'organisation globale du passage à l'euro, le fiduciaire (billets et pièces), le scriptural (comptes et contrats, moyens de paiement autres que fiduciaires), les entreprises, ainsi que des questions diverses (consommateurs, salariés, sources d'information), des tableaux et schémas.
- « Actualités » donne les dernières informations sur l'euro
- « Le Calendrier » détaille les dates à connaître, depuis le 1^{er} janvier 1999, date de l'introduction de l'euro, jusqu'au 17 février 2012 où les derniers billets en francs cesseront de pouvoir être échangés à la Banque de France.
- « L'euro au quotidien » (comment payer en euro) présente les différents moyens de paiement en euros : billets, pièces, cartes bancaires, chèques, TIP et virements. Bien





entendu une place particulière est consacrée aux billets et pièces afin de permettre au public d'en découvrir tous les détails et caractéristiques actuellement connus.

- « La Zone euro », à travers une carte de l'Union européenne, permet de mieux connaître les caractéristiques des pays qui la composent et notamment des douze pays entrés en union monétaire, ainsi que les États qui ont également pris l'euro comme monnaie.
- <u>« La Banque de France et l'euro »</u> présente les actions réalisées par la Banque de France ainsi que son rôle dans l'Eurosystème.
- Prochainement, une entrée <u>« Jouez maintenant »</u> sera mise en service et permettra de se familiariser avec les nouvelles références de prix induites par l'usage de l'euro.

En outre un <u>« portail »</u>, illustré par un détail du billet de 100 euros, renvoie à de nombreux autres sites, notamment les sites de l'Eurosystème (la Banque Centrale Européenne et les onze autres banques centrales nationales).

 Campagne d'information Euro 2002 : plus de 100 Partenaires Officiels Euro coopèrent avec la Banque de France

Plus de 100 entreprises et organismes publics et privés français sont devenus Partenaires Officiels Euro dans le cadre de la campagne d'information Euro 2002 mise en œuvre par l'Eurosystème (la Banque Centrale Européenne et les 12 Banques Centrales Nationales de la Zone Euro) conduite et développée en France par la Banque de France.

Le programme de partenariat

L'objectif de la campagne d'information Euro 2002 de l'Eurosystème dans son ensemble est d'assurer un accès aussi large que possible à des informations fiables sur les billets et pièces en euros pour les 304 millions d'habitants de la Zone Euro. Dans le cadre de cette campagne un « Programme de partenariat » a été élaboré. Il est ouvert à toutes les entreprises, administrations, organismes professionnels ou sociaux, associations qui veulent informer leurs publics ou leur personnel sur le basculement à l'euro fiduciaire. Il fournit un cadre de coopération permettant aux partenaires d'intégrer aux actions de communications qui leur sont propres les mêmes informations sur les billets et pièces en euros validées et signées par la Banque de France et l'Eurosystème.

La Banque de France, coordonnateur du partenariat en France

Depuis novembre dernier, la Banque de France a organisé ou participé à de nombreuses réunions de présentation du programme de partenariat de la campagne d'information Euro 2002 de l'Eurosystème auprès de toutes les entreprises, organismes qui ont un contact avec le public que ce soit dans le cadre de relations commerciales, administratives, associatives ou d'actions à destinations de publics particuliers ou fragiles. L'objectif est de permettre à tous ceux qui, dans le cadre de leurs actions de communication, souhaitent donner une





information sur les billets et les pièces en euros, de les trouver auprès de la Banque de France et de les transmettre à leurs publics internes ou externes. Les entreprises ou organisations qui souhaitent devenir partenaires peuvent contacter la Direction de la Communication de la Banque de France.

Les outils mis à la disposition des partenaires

Les partenaires disposent d'outils de communication sur les billets et pièces en euros (informations de base, masters créatifs, idées de communication, ...) qu'ils peuvent adapter à leurs stratégies de communication et d'information. Ces outils sont accessibles sur le site web mis en place dans le cadre de la campagne Eurosystème - www.euro.ecb.int - et téléchargeables à partir d'une zone réservée aux partenaires.

La Banque de France met également à la disposition de ses partenaires les différents supports d'information qu'elle a réalisés sur les billets et pièces en euros : affichettes et affiches, notes d'information. La Banque de France a également mis en ligne sur son site web - www.banque-france.fr - un ensemble de 100 questions/réponses sur le passage pratique à l'euro à destination des particuliers et des professionnels régulièrement réactualisé.

Une campagne d'information en deux étapes

La campagne d'information de l'Eurosystème se donne pour objectif de familiariser le grand public aux billets et aux pièces en euros. Après la phase d'information générale pratique, actuellement en cours, notamment pour les relais que sont nos partenaires, la deuxième phase de la campagne Euro 2002 interviendra à partir de septembre. La Banque de France, au nom de l'Eurosystème, conduira la campagne grand public au cours de laquelle seront révélés les billets avec leurs signes de sécurité et les pièces. Cette information fera l'objet de messages diffusés sur les grands médias, télévisions, radios, presse écrite. Des brochures et documents seront également distribués durant cette période et pourront être relayés par les partenaires.

Liste des partenaires jointe (3 pages)

Direction de la Communication Service de Presse Tél. 01 42 92 39 00

www.banque-france.fr

